

CAMPAGNE COMPLÉMENTAIRE DE BOURSE

Les dossiers sont disponibles au secrétariat de la scolarité

Jusqu'au mardi 17 octobre 2017

Peuvent remplir un dossier uniquement :

- **Les redoublants de terminale, non boursiers sur l'année 2016-2017,**
- **Les élèves qui justifient d'une modification de situation familiale ou financière importante depuis mai 2017 (chômage, divorce, décès).**

Le secrétariat de la scolarité